

# Les pistes et bandes cyclables

Fiche FC06

RESPECTEZ  
LES VOIES  
CYCLABLES

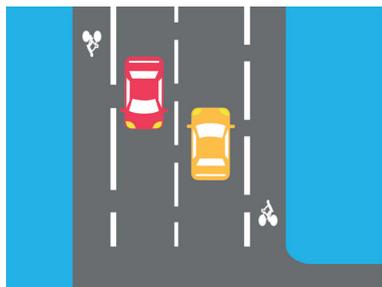
ROULEZ  
EN SÉCURITÉ



Aménagement  
conseillé  
et réservé  
aux cycles



Aménagement  
obligatoire  
réservé  
aux cycles



## Bande cyclable

Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies. Elle est **forcément unidirectionnelle**.

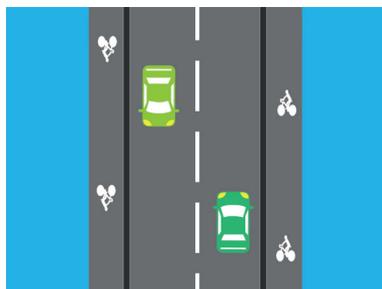
- > Permet une bonne insertion du cycliste en milieu urbain
- > Permet une cohabitation véhicules motorisés/cycles
- > Permet une modération des vitesses du trafic motorisé

[creusot-montceau.org](http://creusot-montceau.org)



**Creusot  
Montceau**  
Communauté urbaine

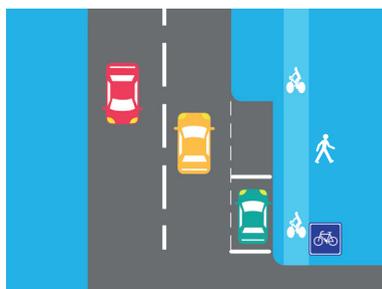
# Les pistes et bandes cyclables



## Piste cyclable

Voie exclusivement réservée aux cycles, **physiquement séparée du reste de la circulation**. Les pistes cyclables sont positionnées aux abords de la chaussée ou en sites propres, détachées de la route. Elle peut être unidirectionnelle ou bidirectionnelle.

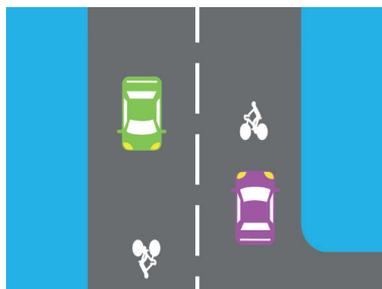
- > Bonne sécurité du cycliste
- > Meilleure perception de l'aménagement par les autres usagers



## Piste sur trottoir

Piste cyclable **intégrée au trottoir**.

Trottoir dont une partie est affectée à la circulation des cyclistes. La piste cyclable est matérialisée au sol en différenciant très clairement l'espace affecté aux cyclistes de l'espace affecté aux piétons. Les cyclistes ne doivent circuler que dans la portion attribuée !



## Voie partagée

Le marquage de la bande ou piste cyclable peut être interrompu lorsque la largeur de la chaussée ne permet pas d'avoir de voie dédiée aux cycles. Dans ce cas, des pictogrammes « vélos » peuvent être apposés sur la voie. Il s'agit alors d'une voie partagée par les différents usagers de la route (automobiles, deux roues, cycles...).



## Piste derrière le stationnement

Piste cyclable placée **entre le stationnement et le trottoir**. Espace réservé aux cyclistes !

- > La piste cyclable peut être dans le sens de la circulation générale ou à contresens
- > Les cyclistes y sont totalement protégés des usagers motorisés
- > La piste est à l'abri du stationnement illicite

